

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 18/11/2024 - 15897 - 2021 B 00665 - 793 629 510 - A.T.C.E. ENVIRONNEMENT



Crowe

Fideliance

Expertise comptable | Audit | Conseil



SASU ATCE ENVIRONNEMENT

10 RUE DES GRANDS CHAMPS
77820 LE CHATELET EN BRIE

APE : 6630Z-

SIRET : 79362951000041

Comptes annuels au 30 septembre 2022

copie certifiée conforme

Le président:

Siège social :

78, rue Paul Jozon
77300 FONTAINEBLEAU
Tél : 01 64 22 77 44
contact@fideliance.fr

Paris Fontainebleau Vaux-le-Pénit Meaux Nemours Chelles
Liesaint La Ferté-sous-Jouarre Montereau La Ferté-Alais Le Malesherbois

ETAT DE SYNTHESE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	5 280	2 582	2 698	3 123
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	10 000		10 000	10 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 280	2 582	12 698	13 123
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Fournisseurs débiteurs				120
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 694		7 694	6 411
Autres créances	139 912		139 912	43 836
<i>Divers</i>				
Disponibilités	95		95	69 447
Charges constatées d'avance				500
TOTAL ACTIF CIRCULANT	147 701		147 701	120 314
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	162 981	2 582	160 399	133 436

Bilan

	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Réserve légale	500	500
Autres réserves	122 814	178 078
Report à nouveau	6	6
Résultat de l'exercice	-16 221	-55 264
TOTAL CAPITAUX PROPRES	112 098	128 320
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	1 051	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 051	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	41 048	348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 445	3 012
Autres dettes fiscales et sociales	1 757	1 757
Dettes fiscales et sociales	1 757	1 757
TOTAL DETTES	48 301	5 117
TOTAL PASSIF	160 399	133 436

ANNEXE

Compte de Résultat

	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue		61 753	-61 753	-100,00
Subventions d'exploitation		4 500	-4 500	-100,00
Autres produits		3 995	-3 995	-99,99
Total		70 248	-70 247	-100,00
CONSOMMATION M/SES &				
Achats de m.p & aut.approv.		19 326	-19 326	-100,00
Autres achats & charges externes	9 393	87 907	-78 513	-89,31
Total	9 393	107 232	-97 839	-91,24
MARGE SUR M/SES & MAT	-9 393	-36 985	27 592	-74,60
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	2 342	2 353	-11	-0,47
Amortissements et provisions	425	15 890	-15 465	-97,33
Autres charges		387	-387	-100,00
Total	2 767	18 631	-15 864	-85,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 160	-55 615	43 455	-78,14
Produits financiers	719	354	365	103,11
Charges financières		3	-3	-100,00
Résultat financier	719	351	368	104,99
RESULTAT COURANT	-11 441	-55 264	43 823	-79,30
Charges exceptionnelles	4 781		4 781	
Résultat exceptionnel	-4 781		-4 781	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-16 221	-55 264	39 043	-70,65

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ATCE ENVIRONNEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 160 399 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 16 221 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 875			2 875
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 405			2 405
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 280			5 280
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	10 000			10 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 000			10 000
ACTIF IMMOBILISE	15 280			15 280

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL ALMEIDA ENVIRONNEMENT 77820 LE CHATELET	10 000	8 048	100,00	593
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	10 000	10 000			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	37	192		229
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 120	233		2 353
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 157	425		2 582
ACTIF IMMOBILISE	2 157	425		2 582

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 147 607 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	147 607	147 607	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	147 607	147 607	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Associés – intérêts courus	351
Total	351

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 48 301 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 051	1 051		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 445	4 445		
Dettes fiscales et sociales	1 757	1 757		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	41 048	41 048		
Produits constatés d'avance				
Total	48 301	48 301		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	41 048			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 41 048 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	634
Etat – autres charges à payer	1 757
Total	2 390

A.T.C.E ENVIRONNEMENT
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 5.000 euros
Siège social : 10 Rue des Grands Champs
77820 La Chatelet-En-Brie
RCS Melun 793 629 510

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 16.221 euros de la manière suivante :

- au report à nouveau : - 16.221 €

L'actionnaire unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



A.T.C.E ENVIRONNEMENT
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 5.000 euros
Siège social : 10 Rue des Grands Champs
77820 La Chatelet-En-Brie
RCS Melun 793 629 510

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2022

Monsieur Sébastien RETRAYT, actionnaire unique et président de la Société A.C.T.E ENVIRONNEMENT, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 30 septembre 2022 a été marqué par l'absence d'activité et une amélioration des résultats de la société.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice à venir, nous maintiendrons nos efforts pour développer le niveau d'activité, et améliorer le résultat.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 0 euros, contre 61.753 euros au titre de l'exercice précédent,
- le total des produits d'exploitation s'élève à 0 euros, contre 70.248 euros au titre de l'exercice précédent,
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 12.160 euros, contre 125.863 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à – 12.160 euros, contre – 55.615 contre euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 719 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à – 11.441 euros, contre – 55.264 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, d'un résultat exceptionnel de – 4.781 euros, et de l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 16.221 euros, contre une perte de 55.264 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 160.399 euros, contre 133.436 euros au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 16.221 euros de la manière suivante :

- au report à nouveau : - 16.221 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été procédé à de distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.